



Santé sécurité au travail



www.adca-gfp.fr

Management de la sécurité au travail

OBJECTIF

Savoir manager la sécurité au travail en répondant aux obligations légales, connaître ses responsabilités pénales, et celles de ses collaborateurs. Appréhender les outils pour manager la sécurité au travail, mettre en place la traçabilité nécessaire. Comprendre les principes de l'évaluation des risques et des actions de prévention à mener. Mettre en place l'organisation et le contrôle pour un travail en sécurité.

CONTENU

Introduction

- Les 5 enjeux de la sécurité.
- Mise en place d'une politique sécurité au travail.

Les statistiques accidents

- Le coût des accidents du travail.
- Les indicateurs TF, TG.
- Le mécanisme de l'AT.
- Réflexion sur les accidents.

Le cadre légal de la sécurité au travail

- Responsabilité juridique en matière de sécurité.
- Les 9 principes de prévention.
- Les peines et sanctions.
- Les acteurs de la sécurité.

L'évaluation des risques professionnels

- Les objectifs de l'analyse des risques.
- L'inventaire et présentation des risques.
- L'évaluation : fréquence d'exposition et gravité.
- Le document unique.
- Exercices pratiques d'analyse des risques.

La formation et l'habilitation du personnel

- L'accueil sécurité.
- Les formations obligatoires.
- Les habilitations.
- L'information permanente (causeries sécurité).
- Le personnel temporaire (intérim/CDD).

La prévention liée aux matériels et aux produits

- Les contrôles périodiques.
- Le suivi du matériel.
- La sélection des produits et fiches de données de sécurité.

La prévention en raison des risques de co-activité

- Plan de prévention, PPSPS, protocole sécurité.
- Le champ d'application.
- Les points essentiels de sa réalisation.
- La présentation de documents.
- Exercices pratiques.

Les retours d'expérience

- La visite sécurité.
- La fiche de progrès.
- La gestion d'un accident du travail : DAT, information en interne, analyse, retour.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Chef d'entreprise.
Chef d'établissement.
Cadre et maîtrise d'exploitation.

PRÉ-REQUIS

Entretien d'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en situation concrète par utilisation d'études de cas, supports visuels et travaux pratiques. Présentation et entraînement à l'utilisation de grilles d'analyse et d'outils de suivi permanent de la situation de sécurité d'un secteur de travail. Méthode pratique de formation du personnel.

DURÉE

Formateur : de 2 à 3 jours
Stagiaire : de 14 à 21 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Le système de management de la sécurité

Agir au quotidien

OBJECTIF

Donner aux encadrants terrain, les connaissances nécessaires pour une bonne gestion de prévention des risques. Utiliser les outils du système de management de la sécurité, réaliser les actions de préventions.

CONTENU

L'analyse des risques

- Déterminer pendant la phase de conception ou de préparation du travail de l'ensemble des risques à prendre en compte.
- Préparer le plan de prévention et/ou un document spécifique d'analyse des risques.
- Mettre en place des moyens de prévention adaptés.

Comment intégrer la sécurité dans toutes les phases de l'activité

- La sécurité, avant, pendant et après les travaux.
- Le recrutement, l'évaluation des compétences, gestion des habilitations et autorisations.
- Organiser le site (planning des travaux, fiches de postes...).
- Réaliser les accueils sécurité, déclencher des formations.
- Gérer le matériel (dont contrôle réglementaire) et les produits.
- Appliquer les modes opératoires.

Les causeries de sécurité

- Méthode de communication montante et descendante.
- Gestion et planification des réunions, thèmes, participants, suivi d'action.
- Réaliser des causeries situationnelles.

Les visites de sécurité

- Intérêt.
- Méthodologie et réalisation : personnes concernées, participants, exploitation des écarts observés.

L'analyse d'accident

- Définition de l'accident du travail.
- Présentation de la méthode de l'arbre des causes, recherche des origines de l'accident, développement chronologique des événements et mise en place d'actions.
- Mesure de prévention à définir suite à l'accident du travail.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Mise en situation d'analyse des risques et de la prévention à mettre en place lors de visite virtuelle et/ou réelle de site. Entraînement à l'utilisation d'outils et documents référencés dans le système de management de la sécurité. Exercice de communication sécurité : accueil sécurité, entretien client, communication des consignes au personnel, information de la hiérarchie.

PUBLIC

Personnel d'encadrement terrain.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le stage de management de la sécurité ou équivalent.

DURÉE

Modulable de 1 à 4 jours par groupe selon l'implication terrain désiré de l'action de formation.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Les référentiels sécurité et le processus de certification

OBJECTIF

Maîtriser les objectifs des référentiels sécurité (MASE, UIC DT 78, OHSAS 18001...). Connaître les attentes des auditeurs. Aborder la démarche de certification avec motivation et confiance.

CONTENU

Les enjeux de la sécurité

Les 5 axes du système de management de la sécurité (SMS)

(adaptation au manuel sécurité de l'organisme, si existant)

- La politique sécurité et l'organisation générale.
- La gestion des compétences et les formations.
- La préparation et l'organisation du travail.
- Les contrôles et les actions correctives.
- Le suivi des engagements permanents, l'amélioration continue.

La démarche de certification ou d'habilitation de l'organisme

- Pourquoi le SMS répond à de hautes exigences?
- Tous les chantiers de l'agence sont-ils concernés par le SMS?
- Pourquoi certifier le SMS?
- Est-il nécessaire de certifier le SMS?
- Comment choisir le référentiel de certification?
- Y a-t-il des équivalences entre les référentiels?

Le déroulement et l'obtention de la certification du SMS

- Qui peut certifier le SMS?
- Quels sont les impératifs avant le déroulement d'un audit du SMS?
- Faut-il avoir peur de l'auditeur?
- Comment se déroule un audit?
- Que fait l'auditeur lors de sa visite à l'agence?
- Que fait l'auditeur lors de sa visite sur le terrain?
- Que se passe-t-il après l'audit?
- Pour combien de temps l'agence est-elle certifiée?
- Y a-t-il des contrôles du SMS entre deux audits de certification?
- Peut-on perdre sa certification?

Le rôle de chacun dans la réussite de la démarche

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Tout personnel de structure d'un organisme désirant certifier ou habilitier son SMS.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Présentation en projection.
Débat sous forme de question/réponse.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Réussir son habilitation sur site

Tout référentiel de certification (MASE/OHSAS 18001/UIC DT78...)

OBJECTIF

Connaître les challenges de la certification en matière de sécurité. Être un opérateur/acteur de la maîtrise des risques et de la mise en place de la prévention. Participer au succès de l'habilitation de son entreprise.

CONTENU

Présentation de l'engagement de la direction de l'entreprise dans une démarche sécurité.

La responsabilité des encadrants et des opérateurs.

La certification de l'entreprise en matière de sécurité.

Le plan de prévention.

L'intervention sur des installations des clients ou dans des locaux spécifiques.

L'identification des risques pour comprendre la nécessité d'appliquer la prévention.

Le droit d'alerte et de retrait lors de situation dangereuse.

La compétence et la qualification professionnelle nécessaires à certains travaux.

Les autorisations particulières.

La préparation et l'organisation du travail.

L'utilisation et la gestion des produits et des matériels.

La participation active aux causeries et aux visites sécurité.

Savoir agir en cas d'accident, ou d'alerte sur le site.

La préparation à un audit sécurité.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Tout public.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Alternance entre théorie et réalisation pratique.
Accompagnement sur site.
Étude de situation réelle et exercice de simulation.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de stage.

OM – 150

Manager la sécurité

« coach terrain SHE »

OBJECTIF

Savoir former et motiver les encadrants terrain, chefs de site, pour la réalisation de causeries sécurité et d'actions de sensibilisation sécurité, hygiène, environnement (SHE).

CONTENU

Présentation et définition des objectifs pédagogiques de la formation.

Les obligations de l'employeur et des salariés
(art L230-2/L 230-3 DU CT), les délégations et les responsabilités qui en découlent.

L'intégration des obligations du Code du Travail dans l'engagement de la direction, et sa volonté de progrès (présentation engagement de la direction et politique générale du groupe).

La nécessité d'un système de management de la sécurité (les 5 axes).

Présentation de référentiels existants : MASE, DT78, OSHAS 18001...

Description du processus de déclenchement d'un accident : personne/risque/facteur déclenchant.

L'analyse des risques, et les principes généraux de prévention.
(voir parallèle risques et thèmes de causerie de sécurité).

Le plan de prévention.

Accueillir le personnel.

Réaliser une sensibilisation SHE, valider les compétences acquises (tests SHE).

Planifier les formations obligatoires.

Présentation de la fiche de visite SHE.

Présentation des outils du groupe.

Planifier les causeries de sécurité.

Préparer et organiser une causerie de sécurité (planification des thèmes selon analyse des risques déclenchement situationnel).

Présentation des outils du groupe.

Définition des compétences nécessaires des animateurs qui devront réaliser les sensibilisations et causeries.

Définition du plan de formation des animateurs qui devront réaliser les sensibilisations SHE et les causeries sécurité (1 jour en groupe et ½ jour seul coach).

Argumenter contre les objections des formés, défendre la nécessité du message du formateur sécurité.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Formateur.
Correspondant sécurité terrain devant accompagner la mise en place d'un système SHE.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé.
Vidéo-projection.
Échange d'expérience.
Simulation de situations.
Jeux de rôle.

DURÉE

Formateur : de 3 à 5 jours
Stagiaire : de 21 à 35 heures, selon les pré-requis en animation.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de stage.

OM – 160

Réaliser un audit interne système sécurité

(Référentiel MASE/UIC DT 78/OHSAS 18001)

OBJECTIF

Connaître les référentiels. Savoir réaliser un audit interne en vue d'une préparation à une certification ou de l'amélioration du système SHE.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

CONTENU

Objectif de l'audit et préparation

- Définition des objectifs de l'audit interne.
- Relecture de(s) norme(s) MASE/UIC.
- Étude du plan d'action sécurité.
- Préparation de l'audit.

Audit agence

- Recensement des localisations (process/document).
- Recensement des personnes à auditer.
- Préparation de questionnaires.
- Réalisation de l'audit agence.

Audit terrain

- Sélection des sites (pertinence selon les entreprises utilisatrices).
- Recensement des localisations (process/document).
- Recensement des personnes à auditer.
- Préparation de questionnaires.
- Réalisation de l'audit terrain.

Rédaction du rapport d'audit

- Mise en place et interprétation d'un barème.
- Faire des observations constructives pour l'amélioration du système.
- Rédaction du rapport.

PUBLIC

Toute personne devant réaliser des audits internes système SHE.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Échange d'expérience.
Utilisation des grilles d'audits.
Étude d'un manuel sécurité.
Simulation d'entretiens d'audits.

DURÉE

Formateur : de 2 à 3 jours
Stagiaire : de 14 à 21 heures, selon connaissances des référentiels de base.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de stage.

OM – 170

Administration de la sécurité au travail

OBJECTIF

Les participants seront capables de gérer l'ensemble des documents liés à la sécurité du travail (Cerfa ou document interne). De plus, ils sauront établir les analyses liées aux accidents et signaler toutes anomalies dans la gestion documentaire sécurité (clients/salariés/informations).

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

CONTENU

Gestion administrative du personnel

- Contrat de travail, règlement intérieur.
- Formation sécurité générale (documents d'évaluation, attestations).
- Formation sécurité appliquée (documents d'évaluation, attestations).
- Habilitations particulières (HO/BO, CACES, autorisation des conduites...).
- Les fiches de gestion des EPI.

Gestion du document unique d'évaluation des risques

Gestion des plans de prévention

Gestion d'un accident du travail

- Documents CERFA, l'analyse de l'accident (arbre des causes), documents internes.

Gestion des commandes, location ou achat de matériel soumis à contrôle réglementaire

La préparation de notes de service sécurité

La gestion des ordres confirmés par courrier

Les courriers et décisions lors du non respect en matière de sécurité du travail

Gérer l'information en matière de sécurité

PUBLIC

Correspondant Sécurité.
Animateur Sécurité.
Assistant(e).

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Échange d'expérience.
Cours théoriques.
Des études de cas préparées par les participants sont étudiées avec mise en pratique.

DURÉE

Formateur : 2 ou 3 jours.
Stagiaire : 14 ou 21 heures selon expérience.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

OM – 180

Le document unique d'évaluation des risques

Décret du 5 novembre 2001

OBJECTIF

Répondre à l'obligation du chef d'établissement de réaliser et mettre à jour l'analyse des risques auxquels est exposé son personnel lors des activités relevant de sa responsabilité. Mettre en place la prévention suite à cette analyse permettant d'éviter les accidents et les maladies professionnelles.

CONTENU

Les conditions de travail en sécurité, les obligations des employeurs.

Obligation d'établir l'analyse des risques (L 230-2 CT).

Organiser la démarche dans l'établissement.

Définir les unités de travail permettant l'analyse des risques.

Réaliser les analyses de chacune des unités de travail en identifiant tous les risques.

Évaluer les fréquences d'exposition et le niveau de gravité des risques identifiés selon des méthodes subjectives et/ou objectives.

Définir les mesures de prévention des risques identifiés en respectant les principes généraux, ne pas tomber dans le piège de la facilité.

Inscrire toutes les identifications, évaluations, et mesures de prévention sur un document : le DUER.

Informers tous les salariés des mesures prises et des objectifs à atteindre.

Mettre en place un plan d'action permettant de réaliser toutes les mesures de prévention.

Analyser tous les accidents ou incidents subis par les salariés afin de mettre à jour le DUER et ajuster le plan d'action.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Toute personne devant participer à la mise en place du document unique d'évaluation des risques.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Mise en situation concrète par utilisation d'études de cas, supports visuels et travaux pratiques. Présentation et entraînement à l'utilisation de grilles d'analyse et d'outils de suivi permanent de la situation d'unité de travail. Méthode pratique de formation du personnel.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

OM – 190

Le plan de prévention

Décret du 20 février 1992

OBJECTIF

Mettre en place la prévention et l'information nécessaire, lorsque des travailleurs d'entreprises utilisatrices et extérieures sont exposés à des travaux dangereux et à des risques de co-activités.

CONTENU

Les conditions de travail en sécurité, les obligations des employeurs.

L'obligation du plan de prévention selon le décret du 20 février 1992 et l'Arrêté du 19 mars 1993, les heures de co-activité et les travaux dangereux.

Pour l'entreprise utilisatrice : préparer la visite de ses installations et identifier les risques auxquels les entreprises extérieures seront exposées.

Pour les entreprises extérieures : identifier les risques qu'elles apporteront en raison de leurs activités.

Prendre les mesures de prévention en respectant les principes généraux, ne pas tomber dans le piège de la facilité.

Renseigner de façon exhaustive le plan de prévention.

Planifier les actions de prévention de tous les intervenants.

Informers les salariés.

Mettre à jour le plan de prévention.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Toute personne devant participer à la mise en place d'un plan de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en situation concrète par utilisation d'études de cas, supports visuels et travaux pratiques. Présentation et entraînement à l'utilisation de grilles d'analyse et d'outils de suivi permanent de la situation de sécurité d'un secteur de travail. Méthode pratique de formation du personnel.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

OM – 200

L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes

OBJECTIF

Construire un arbre des causes d'accident. Proposer des mesures de correction après l'analyse d'un accident. Appliquer la méthode d'analyse d'accidents en entreprise.

CONTENU

Objectivation des faits

- Recueillir les informations.
- Critiquer les informations : jugements de valeurs, opinions, interprétations, faits...

Construction de l'arbre des causes

- Organiser les informations, l'enchaînement des causes.

Exploitation de l'arbre des causes, diagnostic

- Choisir les causes sur lesquelles on veut agir.

Mesures de correction et de prévention

- Choisir des mesures de correction et de prévention en respectant les principes généraux de prévention.

Suivi de méthode

- Rechercher les facteurs potentiels d'accident.
- Généraliser l'application de la méthode.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Toute personne ayant un rôle à jouer dans la prévention des accidents du travail au sein de l'entreprise et possédant les acquis d'une formation de base en hygiène et sécurité du travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe. Études de cas. La pédagogie utilisée dans ce stage est basée sur l'échange d'idées, elle implique une motivation soutenue des stagiaires.

DURÉE

Formateur : de 1 à 3 jours.
Stagiaire : de 7 à 21 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

OM – 210

Formation obligatoire des membres du CHSCT

(Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)

OBJECTIF

Connaître les modalités de fonctionnement d'un CHSCT ainsi que son rôle et ses missions. Étudier le cadre légal de la sécurité du travail. Maîtriser l'analyse des risques des métiers de l'entreprise, et dans le cadre de la co-activité et l'approche de tous les milieux d'interventions.

CONTENU

Finalité de l'action de formation

Historique

Rôle et mission du CHSCT

- Niveau d'assujettissement.
- Mode de calcul des effectifs.
- Composition du CHSCT.
- Obligation de discrétion et secret professionnel.
- Protection des membres face au licenciement.
- Membres consultatifs du CHSCT.
- Attributions du CHSCT.
- Réunions du CHSCT.
- Information du CHSCT
- Recours à un expert.
- Renseignements à fournir à l'inspecteur du travail.
- Délit d'entrave.
- Modèle de convocation à réunion du CHSCT.
- Modèle d'ordre du jour de réunion du CHSCT.
- Modèle de PV de réunion du CHSCT.

Analyse des risques et des conditions de travail

- Introduction à l'analyse des risques.
- Cadre légal de la sécurité du travail.

Évaluation des risques professionnels

- Historique.
- Décret 2001-1015 du 5/11/91.
- Circulaire N° 6 du 16/04/02.

Analyse des risques professionnels

- Objectif.
- Champ d'investigation de l'évaluation des risques.
- Comportement de l'agent face à une situation de risque.
- Identification des risques, description.
- Classification des risques, identification de la gravité.
- Document Unique d'Évaluation des Risques.

Prévention des risques professionnels

- Mise en œuvre des mesures prévues.
- Degrés de protection.
- Vérifications périodiques.
- Accueil et formation des salariés.
- Plan de prévention.

Évaluation des mesures

- Causeries de sécurité.
- Visites de sécurité.
- Inspections de site.
- Statistiques de sécurité.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Mise en situation concrète par utilisation d'études de cas, supports visuels et travaux pratiques.

Présentation et entraînement à l'utilisation de grilles d'analyse et d'outils de suivi permanent de la situation de sécurité d'un secteur de travail. Cas pratiques d'analyse et d'évaluation des risques sur 2 sites ayant des activités différentes (tertiaire et industriel).

PUBLIC

Élu membre du CHSCT. Délégué du personnel (DP) pour les établissements de moins de 50 personnes.

DURÉE

Dans établissement de moins de 300 pers. : 21 heures.
Dans établissement de plus de 300 pers. : 35 heures.

PARTICIPANTS

9 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Président de CHSCT

(Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)

OBJECTIF

Maîtriser le rôle, le fonctionnement et les moyens dont disposent le CHSCT et son président.
Repérer et évaluer les dysfonctionnements dans l'entreprise et éventuellement dans le CHSCT.

CONTENU

Rôle du CHSCT en matière de prévention

- Quand intervient-il ?
- Danger grave et imminent, accidents et incidents.
- Les missions permanentes et occasionnelles.

Les moyens dont dispose le CHSCT

- Informations, rapports, enquêtes.
- Recours aux experts, moyens matériels.

Les réunions du CHSCT

- Convocation, ordre du jour, périodicité, délibérations.

Les rapports du CHSCT

- Avec CE et DP.
- Avec l'Inspection du travail, service prévention.

La dynamique de la prévention

- Les principes généraux de la prévention.
- Les relations CHSCT, direction, encadrement, salariés.
- La dualité sécurité/production.

Le rôle du président de CHSCT

- Représentations en matière de sécurité et logiques de prévention.
- Besoins d'analyse et recensement des sources de danger.
- Le traitement et l'interprétation des indicateurs.
- L'exploitation des informations recueillies.

Le délit d'entrave

- Quand et comment : conséquences pratiques.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Président de CHSCT.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Échanges d'expérience.
Cours théoriques.
Des études de cas préparées par les participants sont étudiées avec mise en pratique.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Management de l'environnement – La norme ISO 14001

« La clé d'un développement durable »

OBJECTIF

Maîtriser le contenu des référentiels et les étapes clés de la procédure de certification environnementale.

CONTENU

QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT

- La démarche qualité : enjeux et limites.
- Les atouts d'une démarche de certification environnementale (respect de la réglementation, motivation du personnel).
- Avantages financier, économique et commercial.
- Enjeu social.

PRÉSENTATION DES NORMES DE LA SÉRIE ISO 14000

- Évaluation de ses connaissances (réponse à un QCM).
- Approfondir ses connaissances sur les exigences de la norme ISO 14001.
- Liens entre les différents paragraphes de la norme ISO 14001 (la logique du PDCA).
- Présentation des normes de management, orientées sur l'organisation, les produits et les services, les enjeux et leurs évolutions.

- Étude comparative avec la norme ISO 9001.
- Étude comparative avec le règlement éco-audit (EMAS).

ANALYSE DE LA NORME ISO 14001 (Approfondissement des exigences ISO 14001)

- Un engagement : la politique environnementale.
- Exigences générales, légales et autres exigences.

ANALYSE DE LA NORME ISO 14001

Identification des exigences légales et autres

- Maîtriser les bases de la réglementation environnementale et mettre à jour ses connaissances.
- Les principaux textes et exigences concernant les installations classées (ICPE), les déchets, l'eau, l'air, le bruit...

- Les sources d'accès aux textes.
- Inventaire de textes applicables et fiche de synthèse des exigences.
- Procédure de veille juridique.

Analyse environnementale

- Identification des aspects environnementaux significatifs (Initiation, pilotage et interprétation). Réaliser l'inventaire des aspects environnementaux significatifs.
- Les aspects et les impacts environnementaux.
 - Sélection des critères de choix des aspects environnementaux.
 - Méthode de hiérarchisation des aspects environnementaux significatifs.
 - Mise en œuvre de méthodes de hiérarchisation.
 - Mise à jour de l'inventaire des aspects environnementaux significatifs.

Aspects environnementaux/Planification

Déclinaison de la politique en objectifs et cibles, construction du programme de management.

Mettre en place le Programme de Management Environnemental (PME).

- Choix des objectifs et cibles environnementaux.
- Contenu du programme de management.
- Adaptation du PME à l'analyse environnementale.
- Construction d'un PME.

Mise en œuvre et fonctionnement au travers d'une organisation cohérente

Élaboration du système documentaire.

Formation/Sensibilisation.

Consolider ses connaissances de la norme ISO 14001 et de la réglementation.

- Réalisation de QCM sur l'ISO 14001 et la réglementation environnementale, en temps limité.
- Questions orales sur ces aspects, en tour de table.

Préparation et réponse aux situations d'urgence**Suivi/Contrôle
(Organisation des audits internes)****Bilan/Réinitialisation****PROGRAMMATION DE LA MISE
EN PLACE D'UN SME CERTIFIABLE
OUTIL D'ÉVALUATION****Audit environnemental**

Auditer les exigences « opérationnelles » de la norme ISO 14001 et identifier les impacts de la réglementation sur l'audit du SME.

- Exigences de la norme ISO 14001 en relation avec la réglementation.
- Analyse des situations d'audit sur le terrain (d'après des photos d'ateliers).
- Préparation et réalisation des audits « terrains » (sur la base de modes opératoires et de photos).

- Rédaction des fiches d'écarts.
- Conduite à tenir par l'auditeur vis-à-vis d'un écart réglementaire.

**Évaluation des performances
environnementales****PROCÉDURES APPLICABLES EN FRANCE
POUR LA CERTIFICATION**

- Les organismes certificateurs.
- Les auditeurs : critères et compétences.

TRUCS ET ASTUCES**Compétences****CLIENT****MÉTIER****ORGANISATION****PUBLIC**

Responsable.
Ingénieur et technicien
des services environnement.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Cours théoriques.
Présentation.
Échange d'expérience.

DURÉE

Formateur : de 2 à 5 jours.
Stagiaire : de 14 à 35 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Préparation CACES et/ou autorisation de conduite

Informations communes aux 3 stages CACES (CA – 110, CA – 120 et CA – 130)

Compétences
CLIENT
MÉTIER
ORGANISATION

PUBLIC

Personnel devant recevoir une autorisation de conduite.

PRÉ-REQUIS

Les 4 opérations de bases.
Savoir lire et écrire le français pour le passage du CACES.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation.

PARTICIPANTS

6 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.
Avis pour l'autorisation.
CACES.

DURÉE

Autorisation de conduite

(6 stagiaires – 2 jours/1 catégorie)

Recyclage d'autorisation de conduite

(6 stagiaires – 1 jour/1 catégorie)

Autorisation de conduite et passage CACES

(6 stagiaires – 3 jours/1 catégorie)

Recyclage CACES

(6 stagiaires – 2 jours/1 catégorie)

NB : La durée est modulable selon le nombre de stagiaires et le nombre de catégories.

CA – 110

Préparation CACES et/ou autorisation de conduite

Plateformes élévatrices mobiles de personnes 1A/1B/3A/3B

Selon catégories décrites par la R386 CNAMTS

OBJECTIF

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP, afin que l'employeur puisse leur délivrer une autorisation de conduite, et les présenter au test du CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

CONTENU

- Définition d'une PEMP.
- Conformité, dispositions réglementaires.
- Règles d'utilisation, vérifications et entretien courant.
- Différents types de PEMP.
- Constitution, principes mécaniques et hydrauliques.
- Formation et qualification du personnel.
- Principaux risques.
- Stabilité, centre de gravité.
- Zone ou courbe de travail.
- Règles et instructions d'utilisation.
- Exercices pratiques sur PEMP.
- Test final sur PEMP.

CA – 120

Préparation CACES et/ou autorisation de conduite

Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Toutes les catégories décrites par la R 389 CNAM

OBJECTIF

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention, afin que l'employeur puisse leur délivrer une autorisation de conduite, et les présenter au test du CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

CONTENU

- Définition des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.
- Conformité, dispositions réglementaires.
- Règles d'utilisation, vérifications et entretien courant.
- Différents types de chariots.
- Constitution, principes de fonctionnement.
- Formation et qualification du personnel.
- Principaux risques.
- Vérifier l'adéquation du chariot.
- Assurer les opérations et vérifications de prise et fin de poste.
- Exercices pratiques sur chariot.
- Test final.

CA – 130

Préparation CACES et/ou autorisation de conduite

Engins de chantier

Toutes les catégories décrites par la R 372 CNAM

OBJECTIF

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantiers, afin que l'employeur puisse leur délivrer une autorisation de conduite, et les présenter au test du CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

CONTENU

- Connaissance de base du code de la route.
- Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins.
- Risques inhérents à la fonction.
- Technologie et connaissance de l'engin.
- Les règles de conduite.
- Opérations de prise de poste.
- Circulation à vide et en charge.
- Exercices liés à la catégorie de l'engin (chargement/déchargement, terrassement, tranchée...).
- Chargement/déchargement d'un porte-engin.
- Exercices pratiques.
- Test final.

CH – 110

Les travaux en hauteur et utilisation des EPI

OBJECTIF

Être capable :

- d'identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser ;
- de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur ;
- de reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle) ;
- d'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

Pour le personnel d'encadrement, il saura effectuer une formation au poste de travail.

CONTENU

Travaux en hauteur et sécurité

- Accidents et prévention.
- Contexte réglementaire et responsabilités.

Caractéristiques des moyens de protection collective

- Moyens fixes et mobiles.
- Appareils d'élévation de personne.
- Le balisage et la signalisation.

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

- Classes d'ancrages.
- Casques.
- Anti-chutes et supports d'assurage.
- Absorbeurs d'énergie.
- Harnais et accessoires de liaison.
- Pratique des nœuds sur corde.

Choix d'un dispositif de protection individuelle

- Étude des risques.
- Accrochage du harnais.
- Facteurs de choix du dispositif de protection.
- Conséquence d'une chute.
- Vérification et autocontrôle.

Savoir faire une formation au poste de travail.

Questionnaire de connaissances.

ATTENTION CE STAGE NE REMPLACE PAS L'OBLIGATION
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE
DE FORMATION À LA SÉCURITÉ AU POSTE DE TRAVAIL
(ART. L 231-3-1 DU CODE DU TRAVAIL)

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Personnel devant diriger ou réaliser des travaux en hauteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Stage organisé en salle et sur terrain pratique, hors période de production des stagiaires. Méthode participative. Les exposés alternent avec présentation et explication, puis démonstrations à partir d'exemples concrets. Réalisation pratique, selon l'évaluation des participants par le formateur.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.
Avis pour l'habilitation du personnel.

Plateformes individuelles et échafaudages roulants

Selon la recommandation R408 CNAM

OBJECTIF

Développer la polyvalence pour le travail en hauteur. Travailler en hauteur avec une plateforme d'élévation individuelle, ou un échafaudage roulant. Encadrer le montage et le démontage d'échafaudage.

CONTENU

Présentation du stage.

Le travail en hauteur, la réglementation en vigueur.

La compréhension du plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage.

La sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation de l'échafaudage.

Les mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets.

Les mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques qui pourrait être préjudiciable aux personnes en affectant la sécurité de l'échafaudage.

Les conditions en matière d'efforts de structure admissibles.

Mise en station, montage et démontage.

Les vérifications à effectuer à chaque prise de service.

Réalisation d'un atelier de nettoyage avec l'utilisation de l'échafaudage.

Les vérifications périodiques obligatoires.

ATTENTION CE STAGE NE REMPLACE PAS L'OBLIGATION
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE
DE FORMATION À LA SÉCURITÉ AU POSTE DE TRAVAIL
(ART. L 231-3-1 DU CODE DU TRAVAIL)

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Personnel devant monter, démonter ou modifier un échafaudage roulant et/ou une plateforme individuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

6 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

AVIS POUR LES HABILITATIONS DU PERSONNEL

Montage/modification/
démontage.
Vérification du matériel.
Encadrement des opérations
et PV de mise en service.
Travail sur échafaudage.

CH – 130

Perfectionnement à la conduite des nacelles suspendues

OBJECTIF

Les stagiaires seront capables de conduire une nacelle suspendue dans les meilleures conditions d'exploitation et de sécurité pour les personnes et le matériel.

CONTENU

Présentation du stage.

Le travail en hauteur.

La technologie du matériel.

Les responsabilités du conducteur.

L'analyse du risque.

La stabilité des appareils.

La prévention des risques et la réglementation.

Les dispositifs de sécurité.

Les consignes d'utilisation et de sécurité.

Formation pratique.

Mise en sécurité des personnes.

Les vérifications à effectuer à chaque prise de service.

Mise en station – Utilisation.

Manceuvre de dépannage et de sauvetage.

ATTENTION CE STAGE NE REMPLACE PAS L'OBLIGATION
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE
DE FORMATION À LA SÉCURITÉ AU POSTE DE TRAVAIL
(ART. L 231-3-1 DU CODE DU TRAVAIL)

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Personnel devant recevoir un perfectionnement afin de prendre en main et conduire une nacelle suspendue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation.
Exercice sur 2 nacelles suspendues.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

6 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.
Avis pour l'habilitation du personnel.

Préparation à l'habilitation électrique

Personnel non électricien H0 B0 V

Selon prescription UTE C 18510

OBJECTIF

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension, dans le respect des prescriptions de la publication UTE.

CONTENU

Notions d'électricité

- Les unités électriques.
- Loi d'Ohm.
- Intensité et tension efficaces.
- Effet Joule.
- Signalisation et repérage des ouvrages.
- Canalisations et conduits.
- Domaines de tension.

Appareils de sectionnement, de commande & de protection

- Fonction de sectionnement.
- Fonction de commande.
- Fonction de protection.
- Protection contre les surintensités.
- Protection contre les contacts indirects.
- Ensembles combinés.
- Protection contre les contacts directs.

Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage électrique

- Les travaux hors tension.
- Les travaux sous tension.
- Les opérations au voisinage de pièces nues sous tension.
- Manœuvres, mesurages, essais et vérifications.

L'habilitation

- Définition et attribution de l'habilitation.
- Classification des habilitations.
- Tableaux des habilitations.
- Distance minimale d'approche.
- Distance limite de voisinage.
- Zones déterminées dans un local d'accès réservé.

Accidents d'origine électrique

- Statistiques.
- Caractéristiques principales de ces accidents.
- Mécanismes des électrisations.
- Les quatre façons de s'électriser.
- Le court-circuit.
- L'arc électrique.

Les effets du courant électrique

- Effets immédiats.
- Effets secondaires.
- Effets physiologiques.

Incendies d'origine électrique.

- Causes des incendies.
- Défauts susceptibles de causer un incendie.
- Mesures de protection.

L'outillage électrique

- Définition.
- Conditions particulières d'emploi.
- Risques particuliers des amovibles.
- Classes d'outils.
- Matériel utilisé (prise, disjoncteur, etc.)
- Mesures de protection.
- Cas particuliers.
- Protection individuelle.

Incidents & accidents

- Définition du secourisme.
- Les trois étapes du secouriste.
- Notions de lutte incendie.

Application pratique

- Mise en situation réelle de travail : examen des risques, étude et application des instructions de sécurité générale et particulière à l'établissement.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Tout public.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.
Avis pour l'habilitation du personnel.

CH – 150

Préparation à l'habilitation électrique

Personnel B1 / B2 / BR / BC

Selon publication UTE C 18-510

OBJECTIF

Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510, lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

Ce stage s'adresse à des chefs d'équipe électriciens ayant du personnel électricien sous leurs ordres et étant responsables de la sécurité de leurs personnels.

CONTENU

Généralités

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension.
- Évaluation des risques; effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Classement des installations.
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- Les personnes intervenantes.
- Les ouvrages électriques.
- Les opérations.
- Les zones d'environnement.
- Les documents écrits.
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages.
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel.

Opérations en basse tension

- Travaux hors tension en BT.
- La consignation et déconsignation en BT.
- Mission: du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT.
- Évaluation des risques.
- Procédures à mettre en œuvre.
- Mission du surveillant de sécurité électrique.
- Interventions en BT.
- Interventions de dépannage et de connexion.
- Remplacement: de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage.
- Opération d'entretien avec présence de tension.

La sécurité lors des opérations de mesurage

Appareils électriques amovibles et portatifs à main

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

Évaluation de stage

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Technicien.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

DURÉE

• Formation initiale:

2 à 3 jours suivant le niveau d'habilitation.

• Recyclage:

1 à 3 jours suivant le niveau d'habilitation.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

Avis pour l'habilitation du personnel.

Habilitation chimique de niveau I

Personnel exécutant

Selon référentiel UIC

OBJECTIF

Être capable :

- de mesurer les conséquences humaines, matérielles et financières d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- de définir un danger, une exposition, un risque, une mesure de prévention et un moyen de protection.
- d'identifier les rôles et responsabilités de chacun en matière de sécurité.
- d'identifier les principaux risques générés par l'entreprise utilisatrice et les autres entreprises extérieures présentes.
- d'appréhender l'importance de la préparation du travail.
- d'appliquer en connaissance les préconisations d'un plan de prévention et des autorisations de travail.
- de mettre en œuvre des mesures conservatoires en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident.

CONTENU

Le contexte de la sous-traitance

Accidents et maladies professionnelles

Les risques de la co-activité

Analyse et évaluation des risques

La multi-causalité

Les risques génériques

- Chimiques (toxiques, incendie, explosion...).
- Les travaux en hauteur.
- Les manutentions.
- L'électricité.
- La haute pression et le sablage.
- Les machines.
- Les travaux par points chauds.
- Les rayonnements.
- La pression.
- Les travaux de fouilles.
- Le bruit.
- L'amiante.
- Les espaces confinés.
- L'électricité statique.

La prévention lors des interventions

Consignation et mise à disposition

Les consignes et autorisations

Plans de prévention et coordination

Les responsabilités du N1

Les partenaires

Situation de travail dégradée

Mise en sécurité

Alerte

Droit de retrait

Évaluation des connaissances

Correction commune

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Personnel exécutant des entreprises extérieures intervenant dans le secteur de la chimie.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Démonstrations.
Exposés.
Retour d'expérience.
Moyens audiovisuels.
Contrôle des connaissances.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Après contrôle de connaissances, cette formation est sanctionnée par un certificat de stage.

VALIDITÉ

3 ans.

CH – 170

Habilitation chimique de niveau II

Encadrant

Selon référentiel UIC

OBJECTIF

Prendre les mesures nécessaires à la protection des intervenants. Élaborer des documents de travail. Faire appliquer les consignes et mesures de prévention et réagir face à toute évolution de la sécurité.

CONTENU

Les accidents du travail, enjeux, incidences, responsabilités

Les principes généraux de prévention

La réglementation des travaux réalisés par des entreprises extérieures

Les risques communs aux entreprises utilisatrices

- Unités en service.
- Risques d'incendie, d'explosion, risques chimiques, thermiques, électriques, mécaniques.
- Risques liés aux rayonnements, à la présence d'amiante, de machines, à la co-activité, à la circulation, aux travaux en espaces confinés.

Les risques spécifiques aux entreprises extérieures

- Travaux en hauteur, travaux en fouilles, travaux par points chauds, nettoyage HP, décapage, utilisation de produits dangereux.

L'organisation de la prévention

- Les principaux acteurs de la sécurité (internes et externes).

Les systèmes documentaires et les procédures

- Permis de travail.
- Permis de feu.
- Permis de fouille.
- Autorisation de pénétrer.
- Le plan de prévention et l'analyse des risques.

Le tri des déchets

Conduite à tenir : en cas d'incident ou d'accident, de danger grave et imminent

Contrôle des connaissances

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Personnel encadrant des entreprises extérieures intervenant dans le secteur de la chimie.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Mise en situation concrète par utilisation d'études de cas, supports visuels et travaux pratiques. Présentation et entraînement à l'utilisation de grilles d'analyse et d'outils de suivi permanent de la situation de sécurité d'un secteur de travail. Méthode pratique de formation du personnel.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Après contrôle de connaissances, cette formation est sanctionnée par un certificat de stage.

VALIDITÉ

4 ans.

CH – 180

Produits et risques chimiques

OBJECTIF

Connaître les différentes familles de produits. Savoir lire une étiquette afin d'utiliser le bon produit. Comprendre le risque chimique pour travailler en sécurité.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

CONTENU

Théorie

- Notions élémentaires de la chimie des produits (pH, TH).
- Le cercle de Sinner, la loi de Van HOFF.
- Rappel sur les dosages.
- Étude des caractéristiques des produits.
- Classification des produits : rénovation ; entretien ; protection.
- Les pouvoirs des agents nettoyants.
- Le premier agent nettoyant.
- Les risques chimiques.

Pratique

- L'utilisation des produits, réalisation de dilution.
- L'étiquetage de sécurité.
- Les protections et la signalétique.

PUBLIC

Tout public.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation sur site.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

CH – 190

Sauveteurs-secouristes du travail

Selon programme INRS

OBJECTIF

Porter secours aux personnes en situation de détresse.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

CONTENU

Sauvetage-secourisme du travail (SST)

- Risques particuliers à la profession et à l'entreprise.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Compétence du Sauveteur secouriste du Travail.
- Présentation du programme : conduite à tenir en cas d'accident.
- Méthodes de recherche des risques persistants et d'examen rapide d'une victime.

Protéger

- Recherche des risques persistants : électrisation, écrasement, incendie ou explosion, asphyxie.
- Suppression du danger ou éloignement de la victime.

Examiner

- Observation des fonctions vitales.
- Reconnaissance et appréciation des signes d'une détresse vitale.

Alerter

- Examen rapide de la victime.
- Organisation des secours dans l'entreprise.
- Organisation des secours publics.

Secourir

- Constat et conduite à tenir sur les accidents simulés de différentes natures selon le programme de l'INRS.

Obtention du certificat selon les résultats obtenus au cours des évaluations formatives

Évaluation du stage

PUBLIC

Tout public.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.

DURÉE

- Formation initiale : 14 heures (2 heures correspondant aux risques spécifiques).
- Renouvellement : de 3 à 6 heures.

PARTICIPANTS

Groupe de 5 à 10 stagiaires (impératif CRAM).

VALIDATION

Attestation de formation.
Certificat de SST (selon évaluation finale).

CH – 200

Utilisation des appareils à jet d'eau haute pression (HP) ou très haute pression (THP)

OBJECTIF

Connaître les techniques de nettoyage avec les appareils HP ou THP, prendre les mesures de sécurité nécessaires à une bonne utilisation. Connaître ses responsabilités d'encadrant ou d'utilisateur.

CONTENU

La réglementation

- Les paramètres influant sur les autorisations d'utilisations.

Les différentes méthodes de nettoyage (le stage s'adapte au métier et au matériel utilisé par les stagiaires)

- Le nettoyage par ruissellement de l'eau.
- Le nettoyage à haute pression.
- Le nettoyage à très haute pression.
- Le sablage.
- Les procédés chimiques.

Les différents modèles de nettoyeurs

- Constitution.
- Fonctionnement.
- Secteurs d'utilisation.
- Les accessoires complémentaires.
- Règles de sécurité applicables à chaque modèle.

Constitution d'un carnet d'entretien et de suivi

- Vérification journalière.
- Vérification mensuelle.
- Suivi des réparations.

Organiser et appliquer les méthodes

- Les méthodes manuelles.
- Les méthodes à haute pression.
- Les méthodes à très haute pression.

Les règles de sécurité

- Les risques chimiques.
- Les protections individuelles en fonction des prestations.
- EPI minimum pour le travail en HP et THP.
- EPI complémentaires en fonction des sites (chimique, à empoussièrément, etc.).

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation pratique (prévoir une journée technique avec un ou deux types de matériel).

• Jour 1 : théorie

- Test d'entrée.
- Module.
- Test de sortie.

• Jour 2 évaluation pratique

- Contrôle du matériel.
- Mise en place des équipements.
- Mise sous pression.
- Travail.

PUBLIC

Personnel devant être habilité par le chef d'établissement.

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

6 personnes maxi.

VALIDATION

Test théorique de connaissance.
Test pratique et comportemental.
Attestation de formation.
Avis d'habilitation.

CH – 210

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

OBJECTIF

Permettre au personnel d'acquérir les compétences nécessaires pour prévenir des accidents du travail liés à l'activité physique.
Les participants sauront communiquer sur l'aspect préventif.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

CONTENU

Situer l'importance des accidents ou des maladies professionnelles liés à la manipulation et au transport manuel de charges

Identifier et caractériser les risques liés à la manipulation et au transport manuel de charges

Comprendre le fonctionnement du corps humain

Maîtriser les règles de sécurité physique et d'économie d'effort

Appliquer ces règles permettant de limiter les risques liés aux lever/porter/déplacer/déposer des charges

Analyser une situation de travail en tenant compte de ces règles

Proposer des améliorations

Communiquer

- Comprendre les brochures (INRS/CPAM/document interne...).
- Créer un outil de sensibilisation (photos numériques et consignes de sécurité).
- Savoir en parler aux collègues.
- Transmettre l'information.

PUBLIC

Tout public.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

CH – 220

Travaux de manutention et utilisation de transpalette

Toutes les catégories décrites par la R 366 et 367 CNAM

OBJECTIF

Permettre aux personnels d'acquérir les compétences nécessaires pour prévenir des accidents du travail par des gestes adaptés et réduire les tensions musculaires au poste de travail. De plus, ils sauront utiliser des transpalettes afin de manutentionner des charges lourdes.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

CONTENU

Utilisation de transpalette

- Le conducteur et la réglementation.
- Les accidents du travail.
- Les différents équipements.
- Les différentes utilisations.
- La prise de poste et les vérifications.
- La stabilité.
- Les règles de chargement.
- Les règles de conduite en sécurité.
- La fin de poste.

Test final

PUBLIC

Toute personne devant améliorer ses compétences en matière de manutention et devant utiliser des moyens de levage.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques.
Démonstration pratique.
Réalisation.

DURÉE

Formateur : de 1 à 2 jours.
Stagiaire : de 7 à 14 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.
Avis pour une autorisation de conduite.

CH – 230

Les vérifications périodiques obligatoires

ART 233-11 CT

OBJECTIF

Connaître la législation et les obligations en matière de sécurité concernant les vérifications périodiques. Vérifier, suivre les actions correctives à mener.

CONTENU

Analyser les risques pour un travail en sécurité

Les matériels électriques mobiles à vérifier, présentation des organes de sécurité

Vérification périodique du matériel

- Art R 233-11 du Code du Travail.
- Les fréquences de contrôle selon les types de matériels.

Les documents de références à utiliser

- La fiche de vie du matériel.
- La gestion de la fiche de vie, tenue d'un registre de sécurité.

Réalisation de contrôles

- Utilisation de fiches de contrôles.
- Report des informations sur la fiche de vie du matériel.
- Suivi des actions correctives à apporter.
- Gestion de la documentation.

Étude de cas pratiques de contrôles

- Échelles, aspirateurs, monobrosses, etc.

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Mise en situation concrète par utilisation d'études de cas, supports visuels et travaux pratiques.

Présentation et entraînement à l'utilisation de grilles d'analyse et d'outils de suivi. Méthode pratique de formation du personnel.

PUBLIC

Tout personnel devant encadrer ou effectuer les contrôles et vérifications du matériel.

PRÉ-REQUIS

Avoir des compétences en électricité pour la vérification du matériel électrique (voir habilitations électriques).

DURÉE

Formateur : 2 jours.
Stagiaire : 14 heures.

PARTICIPANTS

8 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.

L'environnement au quotidien

OBJECTIF

Identifier la relation entre environnement et conditions de travail.
Acquérir une culture environnementale générale.
Exercer ses activités en ayant en permanence « le réflexe environnement ».

CONTENU

Approche globale de l'environnement

Liaisons et interactions environnement/conditions de travail

Les pollutions et leurs conséquences sur l'homme et son environnement

- Les sols et sous-sols.
- L'eau.
- L'air.

Les nuisances et leurs conséquences sur l'homme et son environnement

- Le bruit.
- Les odeurs.
- Les rayonnements.

Les déchets

Les réglementations

Les enjeux

- Financiers.
- Pénaux.
- Commerciaux (image de marque).

Les impacts des comportements au travail

Compétences

CLIENT

MÉTIER

ORGANISATION

PUBLIC

Tout public.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Présentation magistrale.
Débat.

DURÉE

Formateur : 1 jour.
Stagiaire : 7 heures.

PARTICIPANTS

10 personnes maxi.

VALIDATION

Attestation de formation.